La République du Centre, 23 mars 2017

JOUY-LE-POTIER

Le pôle santé de la cité a été inauguré

C'est un projet rondement mené qui a été inauguré samedi. Une décision prise par la municipalité dès son élection, en juillet 2014, et qui aboutit à une mise en service de l'équipement dès mars 2017. Gilles Billiot, maire, n'a pas manqué de le souligner en insistant sur le fait que la commune avait dû financer cet investissement avec des aides relativement limitées.



RUBAN. Un équipement au service de la médecine de proximité.

Une enveloppe de 175.000 € en subventions

Le montant des subventions s'élève, en effet, à 175.000 € pour un coût total de 1.100.000 €. La commune a financé le complément par un emprunt dont les remboursements seront assurés par les loyers réglés par les professionnels de santé. Ils seront onze, y compris la pharmacie, et il reste un local disponible qui ne demande qu'à être occupé.

L'ensemble, conçu par le cabinet d'architecture de Gilbert Autret, est à la fois fonctionnel et esthétique, avec une attention particulière portée à la décoration intérieure, sobre et lumineuse. Un cadre de travail qui donne entière satisfaction à la patientèle et aux occupants, parmi lesquels cinq jeunes professionnels, dont c'est la première installation, ravis de travailler à Jouy. Les discours prononcés par les différentes personnalités ont porté sur la nécessité de mettre en place, très rapidement, des actions pour remédier à la désertification médicale et assurer ainsi l'égalité d'accès aux soins. Avec son pôle santé, la commune a apporté une réponse très concrète à ce besoin. ■

Détail des différentes subventions

État (102.000 €) ; Conseil départemental (65.000 €) ; Réserve parlementaire de Jean-Pierre Sueur (8.000 €).

CORPS MÉDICAL

Professionnels sur le site : une ergothérapeute, un ostéopathe, une kinésithérapeute, une psychomotricienne, une pédicure-podologue, deux orthophonistes, un médecin généraliste, une psychologue, une magnétiseur et la pharmacie.

Phoca PDF